

Réf: Dossier N° 072490

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMMO SUCCES »

Siège social Abidjan, Bingerville, SANTAI, Lot 316, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMMO SUCCES »

Objet : PLANS ET DEVIS, CONSTRUCTION ET RENOVATION, GESTION LOCATIVE

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Bingerville, SANTAI, Lot 316, Ilot 14

Dirigeant(s) : M ALOKO KOUASSI ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00228 du 24/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02640/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

